

Gestion intégrée des eaux pluviales

En quoi ça consiste ? Supprimer les tuyaux et gérer l'eau pluviale au plus près de son point de chute en donnant plusieurs fonctions à un même espace.

Avantages

La gestion intégrée contribue à préserver et à restaurer la biodiversité en milieu urbanisé, à lutter contre les ilots de chaleur urbains, à dépolluer et plus largement à améliorer le cadre de vie. C'est également une gestion plus durable de l'eau de pluie qui contribue à mieux adapter les communes à l'aléa climatique en prévenant des inondations et permet ainsi de maîtriser les coûts d'investissement et d'entretien pour les collectivités.



Gestion intégrée des eaux pluviales à Crépy en Valois

Mise en oeuvre

Quelques principes généraux :

- Anticiper la gestion des eaux de pluies dans tous les projets urbains
- Faire au minimum du « 2 en 1 »
- Travailler en transversalité avec les responsables des espaces verts, voiries, eau pluviale, urbanisme, développement durable et les aménageurs...
- Définir un coordonnateur
- Transcrire cette politique dans les documents d'urbanisme

Pour gérer les eaux pluviales, il existe trois grands types de solutions :

- Les solutions fondées sur la nature (échelle d'eau, noue, espace vert inondable, jardin de pluie, toiture végétalisée...)
- Les revêtements perméables (dalles engazonnées/pavées/gravillonnées, mélange terre-pierre, enrobés poreux...)
- Les ouvrages enterrés (chaussée à structure réservoir, tranchée d'infiltration, bassin enterré...)



Recommandations

Ne pas hésiter à vous adjoindre les compétences d'un bureau d'études d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la bonne définition de vos attentes et du projet.

Ressources

- Communauté de Communes du Liencourtois - la Vallée dorée (CCLVD): Charlotte DEFOLY - c.defoly@ccl-valleedoree.fr - 06 10 49 18 08
- Association ADOPTA : <https://adopta.fr> - Elia DESMOT - edesmot@adopta.fr
- CAUE de l'Oise : <http://www.caue60.com>
- Agence d'urbanisme de l'Oise : <https://oiselavallee.org>



Valorisation des friches et dents creuses

En quoi ça consiste ? Redonner une fonction positive à ces espaces qui représentent une opportunité pour l'environnement et le développement économique local.

Avantages

La valorisation des friches et dents creuses permet de garder des zones perméables, des espaces de végétation qui vont thermoréguler l'espace urbain, elles constituent également l'habitat de nombreuses espèces et peuvent être intégrées dans les trames vertes. Enfin, réhabiliter ces espaces en collaboration avec les habitants permet de transformer ces lieux de non droit et d'incivilités en sites pédagogiques et sociaux.

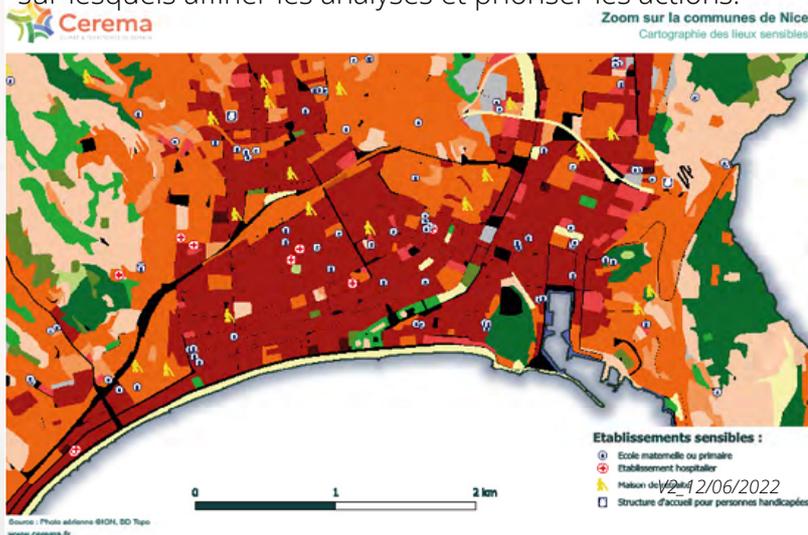


Friches fleuries sur Labruyère

Mise en oeuvre

- Lors de la réalisation du PLU ou de son renouvellement, parmi les friches et dents creuses, identifier les plus pertinentes à valoriser (ex : espaces avec peu de parc ou verdure pour les habitants, ou zones de trames vertes)
- Identifier les besoins du territoire, les contraintes et avantages pour convenir du meilleur usage : prairie fleurie, parc, verger, jardin partagés, zone tampon pour gérer les eaux pluviales...
- Réaliser un plan d'aménagements et le budgétiser

Exemple de carte de classification géo-climatique réalisée par le Cerema permettant à la collectivité d'identifier les secteurs à enjeux sur lesquels affiner les analyses et prioriser les actions.



Recommandations

Inclure les habitants dans les projets de réhabilitation de ces friches afin qu'ils soient mieux acceptés.

Pour les friches destinées à l'urbanisation, intégrer la biodiversité pour des services écosystémiques, exemple : toit végétalisé, mare, noues, passage de faune....

Ressources

- CCLVD : Charlotte DEFOLY - c.defoly@ccl-valleedoree.fr - 06 10 49 18 08 et
- Charlène PERRIER - sig@ccl-valleedoree.fr - 03 44 73 82 02
- CAUE de l'Oise : <http://www.caue60.com>
- Agence d'urbanisme de l'Oise : <https://oiselavallee.org>
- CEREMA - <https://www.cerema.fr/fr/actualites/cartofriches-plus-7200-sites-friches-repertoires>

Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes

En quoi ça consiste ? Mettre en place des actions permettant de limiter la prolifération des espèces exotiques envahissantes (EEE) ayant un impact économique.

Avantages

La lutte contre certaines espèces envahissantes permet de diminuer certains risques pour la santé des habitants (brûlures, allergies, intoxications...) et permet à termes des économies conséquentes faces aux dégradations dont elles peuvent être responsables. Leur gestion coûte 10 à 100 fois moins que leurs dégâts. Leur régulation permet également de lutter contre la troisième cause de l'effondrement de la biodiversité mondiale.

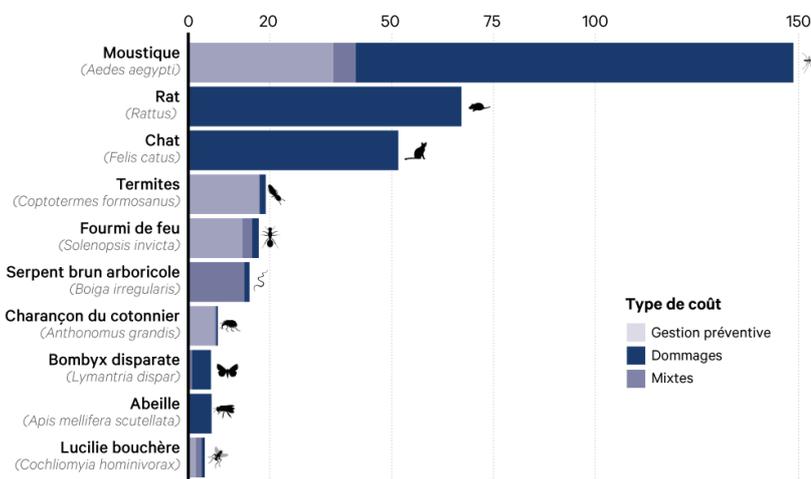
Mise en oeuvre

- Identifier les espèces présentes sur la commune et les signaler sur l'observatoire régional
- Prioriser les plus problématiques
- Mettre en place des actions de lutte

Les plans d'actions sont détaillées par espèces sur le site <http://especes-exotiques-envahissantes.fr>

Coûts cumulés par espèces de gestion préventive et de dommages

De 1970 à 2017, en milliards de dollars



Les Echos
PLANÈTE

SOURCES : LABORATOIRE ECOLOGIE // * LES ÉCHOS *



Brûlures provoquées par la berce du Caucase, source : France Bleu

Recommandations

Former les responsables espaces verts à la reconnaissance des nombreuses espèces EEE et les intégrer au réseau de veille des EEE pour réagir au plus tôt à l'arrivée de nouvelles espèces et éviter la prolifération des existantes.

Ressources

- CCLVD : Charlotte DEFOLY - c.defoly@ccl-valleedoree.fr - 06 10 49 18 08
- Faune : Picardie Nature - sebastien.maillier@picardie-nature.org
- Flore : Conservatoire botanique National de Bailleul - Jean-Christophe HAUGUEL - jc.hauguel@cbnb.org
- Site régionale de lutte contre les EEE : <https://eee.drealnpdc.fr>



Création et préservation des mares

En quoi ça consiste ? Créer un maillage de mares sur le territoire permettant une trame bleue

Avantages

En freinant l'écoulement des eaux de pluies, la mare contribue à atténuer l'engorgement des réseaux d'eaux, elle peut également être utilisée efficacement pour lutter contre les incendies.

La mare enrichit le paysage en apportant une touche de nature dans un cadre souvent urbanisé ou monotone et représente souvent un patrimoine culturel au même titre que les lavoirs ou les fontaines, Enfin, la mare est un lieu privilégié pour la découverte de la biodiversité des zones humides et la sensibilisation à l'écologie.



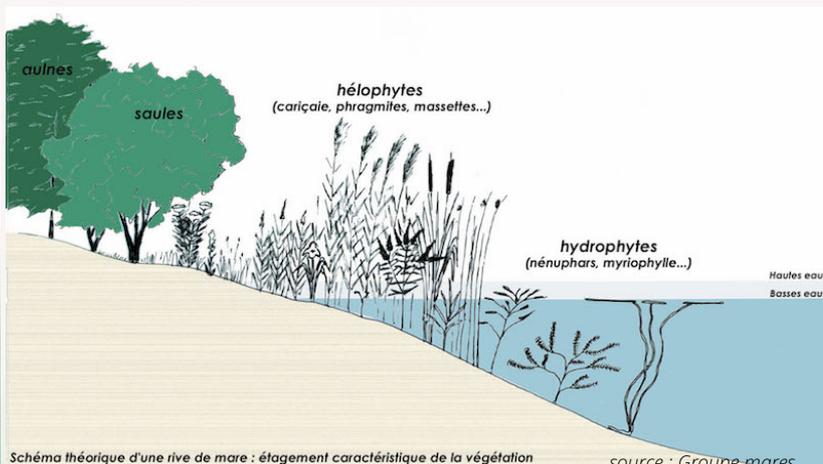
Mares sur , source : SMBVB

Mise en oeuvre

- Identifier les mares existantes, les emplacements d'anciennes mares et les zones où il serait intéressant d'en créer
- Faire de la pédagogie auprès des habitants
- Bien indiquer la présence de la mare et si nécessaire, la clôturer

Une mare s'entretient, il faudra prévoir un curage pour éviter qu'elle ne se comble et un fauchage si les plantes prolifèrent de trop.

Pour la réalisation et l'entretien voici un guide complet réalisé par le Groupe Mares, porté par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France : <https://groupemares.org/creer-et-entretenir-une-mare/>



Recommandations

Pour lutter contre les moustiques, aménager des habitats pour les hirondelles et les chauves-souris et attendre que tout s'équilibre. Les insectes (libellules et autres) présents dans une mare en bonne santé évitent aussi leur prolifération.

Ressources

- Intégrer les milieux humides dans l'aménagement urbain-CEREMA.
- <http://www.biodiville.org/a/252/creer-une-mare-avec-les-habitants-dans-les-espaces-verts-de-ma-residence/>
- Manuel de gestion : Recommandations pour la gestion des mares urbaines pour favoriser la biodiversité-Pierre-André Frossard et Beat Oertli.



Valoriser les chemins ruraux

En quoi ça consiste ? Permettre aux communes de se réapproprier ce patrimoine et d'agir pour le préserver et surtout aménager les chemins pour les rendre plus attractifs.

Avantages

Ces voies douces, peu dénaturées ont un rôle prépondérant pour le maintien de la biodiversité. Ils sont d'ailleurs considérés comme des trames vertes qui peuvent servir à relier les hameaux et communes entre elles. En outre, elles permettent d'améliorer l'aspect paysager du territoire et sont le support d'activités sportives de plein air, nécessaires à la bonne santé de la population ; elles apparaissent également comme des outils indispensables de lutte contre l'érosion des sols.

Mise en oeuvre

- Cartographier ces voies
- Les réaménager lorsque c'est nécessaire : talus, fossés, plantation de haies, bandes enherbées ou jachères fleuries...
- Créer un plan d'entretien

Bon à savoir :

Suite à la loi 3DS, les associations peuvent entretenir les chemins ruraux avec l'accord de la mairie, les échanges de chemins ruraux sont facilités et les inventaires exhaustifs sont préconisés avec suspension de 2 ans de la prescription trentenaire.



Ancien chemin sur Labruyère

Recommandations

Réaliser une signalétique de ces chemins afin qu'ils soient clairement identifiés et les inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

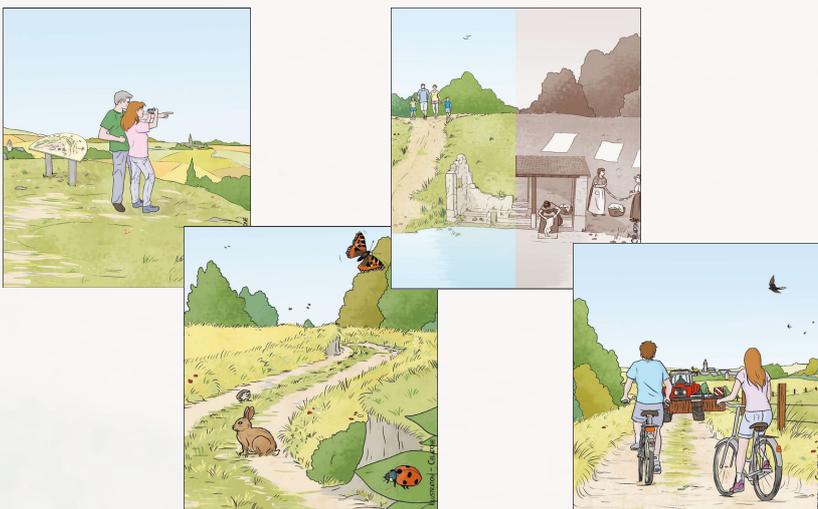
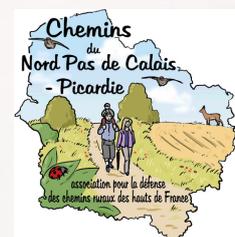


Illustration Celadone, source : NaturAgora

Ressources

- CCLVD : Charlotte DEFOLY - c.defoly@ccl-valleedoree.fr - 06 10 49 18 08
- et Charlène PERRIER - sig@ccl-valleedoree.fr - 03 44 73 82 02
- Inventaire gratuit avec l'association « Chemins ruraux des Hauts de France » qui fait partie du collectif associatif naturAgora - cheminsnppicardie@naturagora.fr - 07 89 55 31 17



Planter des arbres et des haies

En quoi ça consiste ? Amener plus de verdure en ville pour de multiples bénéfices

Avantages

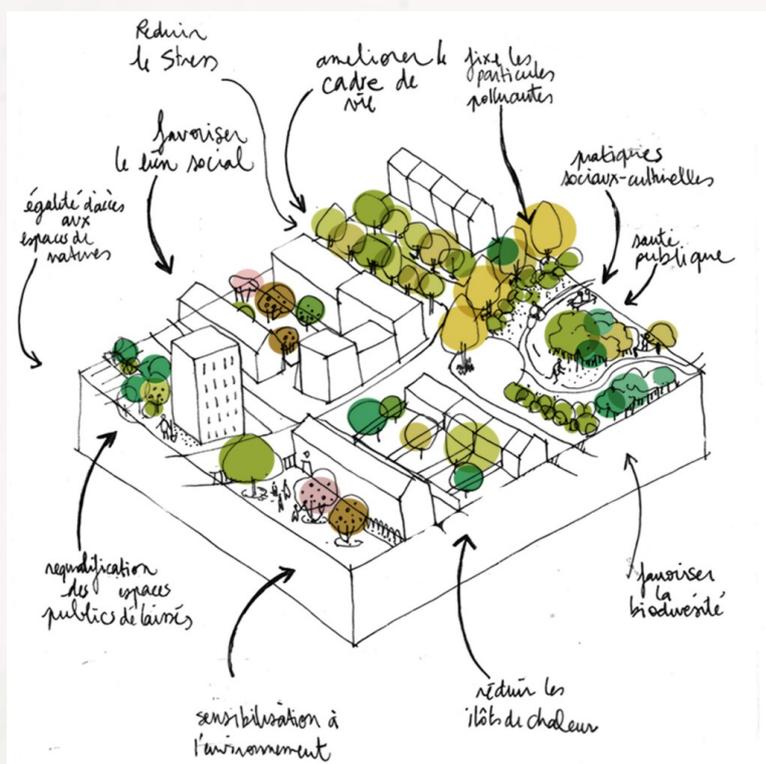
La présence de végétation arbustive apporte de multiples bénéfices d'une part en améliorant la santé et le confort par la filtration de la pollution, la thermorégulation, la régulation du ruissellement et d'autres part en embellissant les paysages et en enrichissant leur biodiversité.

Mise en oeuvre

- Une fois les espaces définis, sélectionner des espèces locales en priorité et veiller à ce qu'elles aient un apport d'eau naturel par ruissellement afin de limiter les arrosages à apporter
- Préparer le site de plantation adéquatement et planter avec soin, reboucher et former un anneau de paillis autour de l'arbre
- Prévoir un plan d'entretien



Haies sur parking à Crépy en Valois



Recommandations

Faire attention aux espèces plantées en ville pour éviter des désagréments (espèce envahissante, allergies, sèves collantes, pousse trop rapide, racines de surfaces...), se référer au guide planter en ville.

Ressources

- CCLVD : Charlotte DEFOLY - c.defoly@ccl-valleedoree.fr - 06 10 49 18 08 - demander le guide "planter durable"
- le Conservatoire botanique National de Bailleul – <https://www.cbnbl.org/presentation>
- Association <http://planteurs-volontaires.com>
- Guide <https://milieuxdevieensante.org/3-etapes-planter-arbre-en-ville/>

